

Présents : Patrick BOULNOIS (Lupsault) ; Bernadette GARDETTE (Vars) ; Françoise GEOFFROY (Saint Amant de Bonniere) ; Marie-Dominique BERNARD (Fouqueure) ; RAINETEAU Jean (Montignac-Charente) ; Jean-Marc DE LUSTRAC (Président de la Commission), et Juliette TANTY (Chargée de mission santé sport solidarité)

Excusés : Annie SAGNE (Nanclars) ; Didier VIDAUD (Cellettes) et Gérard VINCENT (Vars)

Ordre du jour :

- Mutuelle solidaire : 1^{er} bilan et organisation 2017
- CLS : bilan et perspectives
- Questions diverses (défibrillateurs labellisation, achat nouveaux équipements Educ Gym)

1/ Mutuelle solidaire

Les permanences ont lieu du 18 novembre au 8 décembre 2016, dans 6 communes du territoire (Villefagnan, Ruffec, Mansle, Aigre, Saint Amant de Boixe et Vars)



Au regard des délais courts pour résilier les contrats, Monsieur Février a souligné de très bons retours en termes de souscriptions à *Ma commune, ma santé* : 31 personnes pour 17 contrats signés au 1^{er} janvier 2017.

D'autres personnes seront couvertes à compter du 1^{er} avril 2017.

Les permanences ont rencontré un franc succès sauf sur Villefagnan où il y a eu peu de visites. Monsieur Février explique que c'est peut-être un problème de connaissance du lieu (les locaux de l'ADMR sont peu visibles et pas connus de tout le monde). Une pancarte directionnelle indiquant la permanence est à envisager.

Ma commune, ma santé a été connue essentiellement par l'article publié dans Charente Libre, par le reportage de France 3 et par le bouche à oreille.

La plupart des personnes rencontrées étaient hors-délais et elles attendent les permanences de 2017 pour changer leurs contrats.

Sur les 17 premiers contrats souscrits ce sont essentiellement des seniors.

Monsieur Février a expliqué avoir rencontré peu de gens éligibles à l'ACS (Aide au paiement d'une Complémentaire Santé = aide qui ouvre droit à une réduction sur le montant de votre cotisation à une complémentaire santé.)

En moyenne sur 17 contrats établis les habitants vont réaliser une économie annuelle de 707€ (environ 60 euros/mois). Il a été observé que quand les gens peuvent, ils montent en gamme par rapport à leur ancien contrat.

Pour 2017, le travail de communication est à améliorer. En effet, le Pays a communiqué par mail pour informer sur le dispositif et les permanences mais le document n'a pas toujours été lu.

Ainsi, il apparaît comme nécessaire de communiquer en envoyant aux mairies, par voie postale, une affiche présentant les dates des permanences et le numéro de téléphone de la plateforme pour obtenir les informations en dehors des permanences. Ces documents pourront également être communiqués dans les bulletins municipaux et sur les sites Internet des communes car le Pays transmettra l'information dès mi-mai 2017

Des réunions publiques pourront être organisées en amont des permanences afin de répondre à de multiples interrogations des habitants.

De nouveaux partenaires seront sollicités pour la communication : les centres socio-culturels, EIDER et les MDS (en accord avec le Département).

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Avis de la commission services à la population : la commission tient compte de ces informations et valide les propositions de communication |
|--|

2 / CLS : bilan et perspectives

Le Contrat Local de Santé du Pays Ruffécois a été prorogé jusqu'à la fin d'année 2017. Une évaluation du CLS devra être transmise à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en septembre 2017. La nouvelle version du CLS devra être travaillée dans le dernier trimestre de l'année 2017.

Fiche-action 1 : le Guide de la santé

Le guide la santé est disponible chez les professionnels de santé et les pharmaciens du territoire du pays Ruffécois. Il est consultable et téléchargeable sur le site Internet du Pays Ruffécois. Une évaluation sous forme de questionnaire électronique va être mise en place.

Fiche-action 2 : les exercices pluri professionnels (maisons de santé et pôles de santé)

Le dernier projet labellisé est celui d'Aigre. Seul le projet de pôle Mansle-Luxé n'est pas labellisé. Les professionnels de santé de Villefagnan se sont constitués en association de professionnels de santé. Ils réfléchissent à un projet de santé.

La maison de santé de Saint Angeau est opérationnelle. La MSP de Vars et d'Aunac ouvriront fin d'année 2018. La MSP d'Aigre pourrait être opérationnelle en 2019.

Fiche-action 3 : les coopérations

Une prochaine rencontre, le 10 avril 2017 abordera l'idée d'une fiche de liaison commune aux exercices pluri professionnelles du Pays et à l'hôpital de Ruffec, entre autres.

Fiche-action 4 : mieux vieillir

La fiche-action *Mieux Vieillir* sera proposée à modification car aujourd'hui des structures et des pilotes sont identifiés pour porter des actions de coordination des acteurs du mieux vieillir (RESPA et MAIA). Le CLS mettra ainsi en valeur les nouveaux dispositifs et les promouvra auprès des acteurs du CLS.

Fiche-action 5 : nutrition

3 acteurs du territoire proposent de nombreux ateliers nutrition aux habitants du territoire (tous les publics). Ils cherchent des communes qui peuvent leur mettre à disposition une salle des fêtes avec une petite cuisine. Le Pays propose un recensement des salles des fêtes et des cuisines afin de leur mettre à disposition une liste à jour.

Fiche-action 6 : santé mentale – prévention des addictions

Dispositif en cours sur le collège Val de Charente à Ruffec. Un bilan de l'action est à faire avec les acteurs de la fiche.

Fiche-action 7 : santé mentale – prévention du suicide

Pas d'action sur cette fiche puisqu'aucun n'a sollicité la coordination prévention du suicide. De nouvelles orientations de santé publique sont en cours dans le domaine de la prévention-suicide.

Fiche-action 8 : parentalité

Pas d'action, de nouvelles orientations de santé publique sont en cours dans le domaine de la vie affective et sexuelle

Les propositions d'avenants qui pourront être faites au Comité Décisionnel du CLS : fiche-action de l'hôpital de Ruffec, fiche-action accès aux droits, fiche-action MAIA, fiche-action prévention des actions pour le public senior (conférence des financeurs ?), fiche-action prévention des risques cardiaques (défibrillateurs, formations).

De nouvelles fiches-actions seront proposés et soumises à validation par le Comité Décisionnel du CLS du Pays Ruffécois : Accès aux droits (mutuelle solidaire) ; Prévention des risques cardiaques (défibrillateurs et formation premiers secours) ; etc.

- **Avis de la commission services à la population : la commission note les avancées de chaque fiche-action du CLS et tient compte de la prorogation du CLS jusqu'à fin 2017**
- **La commission se dit favorable à l'ajout de nouvelles fiches action, incluant des projets soutenus par le PETR du Pays Ruffécois**

4 / Questions diverses :

La labellisation des défibrillateurs

LES DEFIBRILLATEURS (2017) Pays Ruffécois



Début mars 2017, le Pays du Ruffécois a débuté un recensement des défibrillateurs dans les communes du Pays Ruffécois.

A ce jour 47 communes sur les 88 qui composent le Pays n'ont pas de défibrillateurs.

53 défibrillateurs sont installés sur le territoire. Les communes des Ruffec, Villefagnan, Aigre, Mansle, Tourriers et Vars en ont plusieurs.

La commune de Vars a reçu en fin d'année le label ma commune a du cœur. Ce label valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager sur cette cause de santé publique pour faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France.

Actuellement aucun Pays (PETR) ou même intercommunalité rurale n'a proposé un tel projet. Le Pays du Ruffécois répondra à l'appel à projet ma commune a du cœur en mai 2017.

Cet appel à projet valorisera le nombre de défibrillateurs sur notre territoire au regard du nombre d'habitants, permettra de les relocaliser dans l'application *stay alive* et de former la population volontaire aux gestes qui sauvent. Le Pays pourra mettre en avant le projet innovant en milieu rural.

Avis de la commission services à la population : La commission se dit très favorable à répondre à cet appel à projet. Certaines communes souhaitent mettre en place des formations pour les habitants dans leurs communes. Jean Marc De Lustrac explique que la commune de Vars dispose d'une mallette de formation pour former la population à l'usage du défibrillateur. Il suffit de la réserver (convention) auprès de la mairie. En outre, le SDIS propose des temps de formation. Des communes ont bénéficié de temps de formation grâce à l'engagement de sapeur-pompier de leur commune.

Educ Gym : achat de nouveaux équipements

Si le budget est validé en avril 2017, le Pays du Ruffécois pourra faire l'acquisition de nouveaux équipements (tchoukball, obstacles pour pack Educ Gym, ...) qui seront mis à disposition des écoles dès la rentrée scolaire prochaine.

Avis de la commission services à la population : La commission a pris note de ces achats et réitère sa validation